

Nombre de membres
en exercice :
15

Membres présents :
8

Membres excusés
avec procuration
2

Membres excusés
3

Membres absents
2

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du mardi 25 novembre 2025
dans la Salle de réunion de l'Annexe de l'Hôtel de Ville de Rixheim
(le vingt-cinq novembre de l'an deux mille vingt-cinq)

sous la présidence de Madame Valérie MEYER, Vice-Présidente

Présents : 8

Mme Valérie MEYER, Mme Marie ADAM, M. Christophe EHRET, Mme Maryse LOUIS,
Mme Catherine MATHIEU-BECHT, Mme Danielle GRUMET, M. Fernand THUET,
M. Eddie WAESELYNCK

Excusés avec procuration : 2

M. Raphaël SPADARO, procuration à M. Eddie WAESELYNCK
Mme Sylvie KUENEMANN, procuration à Mme Danielle GRUMET

Excusées : 3

Mme Rachel BAECHTEL
Mme Josiane FORÊT
Mme Dominique SCHNEIDER

Absents : 2

M. Mathieu GARÉ
M. Gilbert GOEPFERT

POINT SPÉCIFIQUE AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

4. Approbation des secours de Noël

À l'occasion des fêtes de fin d'année, il est de tradition que le C.C.A.S. remette un bon d'achat de Noël aux personnes les plus nécessiteuses de Rixheim d'une valeur de 50 € par foyer sans enfant, ou avec 1 seul enfant ainsi que deux bons d'achat pour les foyers avec 2 enfants et plus.

Les bénéficiaires devront avoir un suivi actif au C.C.A.S. au moment de la remise du bon en décembre.

De plus, les agents en contrat aidé Parcours Emploi Compétences (PEC), bénéficient également des bons d'achat de Noël en raison de la faible prime de fin d'année qui leur est octroyée au vu de leur contrat.

Ces bons sont valables jusqu'au 31 décembre 2025 et peuvent être utilisés auprès des magasins Intermarché ou Leclerc.

	<u>Nombre de foyer sans enfant ou avec 1 enfant*</u> (1 bon de 50 €)	<u>Nombre de foyer avec 2 enfants* et plus</u> (2 bons de 50 €)	Nombre de bons d'achat de Noël proposés d'une valeur de 50 € chacun
Bénéficiaires suivis par le CCAS	Bons prévisionnels pour d'éventuels bénéficiaires au mois de décembre 2025		11 bons pour un montant total de 550 €
Agents en contrat PEC	3 soit 150 €	3 soit 300 €	9 bons pour un montant total de 450 €
*enfants jusqu'à 18 ans			20 bons pour un montant total de 1 000 €

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

décide à l'unanimité :

- de maintenir la valeur unitaire de chaque bon d'achat de Noël attribué à 50 € (cinquante euros),
- de maintenir l'attribution d'un bon d'achat de Noël par foyer sans enfant ou ayant un enfant et deux bons d'achat de Noël par foyer ayant deux enfants et plus,
- d'imputer la somme correspondante en section de Fonctionnement au titre des charges générales – 65133 « secours d'urgence ».

Délibéré comme dessus,
Pour extrait conforme,

Rixheim, le 1^{er} décembre 2025

Pour la Présidente,
Vice-Présidente :



Valérie MEYER